

Actu's
RN6 : la transformation
démarré !
p. 4-5

Vie citoyenne
Rencontres élus-habitants :
la démarche continue !
p. 9

Jeunes
Zoom sur le dispositif
« Projets J »
p. 10-11

MAI/JUIN 2017

N°53

Le mag de Villeneuve-Saint-Georges

VILLENEUVE — *et vous* —

WWW.VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.FR



La propreté, un combat citoyen!

Dossier p. 15 à 21



Villeneuve
Saint Georges



AGIR ENSEMBLE

La propreté, un combat citoyen !

Vivre dans un environnement propre et agréable est une préoccupation majeure pour chacun d'entre nous. Ce sujet est une priorité pour la Municipalité.

Cette question de la propreté de la ville, et plus largement de notre cadre de vie au quotidien, revient toujours avec beaucoup d'insistance lors des échanges entre élus et Villeneuvois (voir page 9). Vous êtes nombreux à déplorer l'état de cer-

taines rues de notre commune même si la grande majorité d'entre vous reconnaît le travail

effectué tout au long de l'année par les services municipaux.

Balayage et lavage des rues, ramassage des

encombrants et tri des déchets, entretien du mobilier urbain et des espaces verts... le ressenti de propreté passe par de multiples composantes et par une notion essentielle : **le respect des espaces publics de notre ville par tous.**

Du travail quotidien des agents municipaux aux bons gestes à adopter par tous en passant par la **1^{ère} grande opération citoyenne « propreté des quartiers » qui aura lieu le 20 mai prochain** (voir page 21), soyons tous concernés et agissons ensemble pour une ville plus propre et plus belle ! ■

**— J'aime ma ville,
je la respecte ! —**



LES ACTIONS DU QUOTIDIEN

Des équipes mobilisées 365 jours par an

Présents sur le terrain 7 jours sur 7, y compris les jours fériés, les agents municipaux parcourent les différents secteurs de la ville pour un nettoyage complet de la commune en une semaine en moyenne. Un défi journalier au service de la population, malheureusement difficile à relever à cause des nombreuses incivilités.

Ils font partie de notre quotidien et pourtant nous les croisons sans vraiment y prêter attention. Eux, ce sont ces hommes et ces femmes chargés de la propreté de nos rues. Mais nos yeux sont davantage portés sur ces papiers et autres canettes, jetés ici ou là et qui polluent notre ville aussi bien que nos sens. Ces incivilités, fruits d'une minorité de personnes, ont pourtant un impact sur le plus grand nombre. Dégradation du cadre de vie des Villeneuvois, mauvaise image du travail des agents, parfois accusés de ne pas en faire suffisamment... Pour que cessent ces sentiments de colère des habitants et d'impuissance des agents municipaux face à une tâche quasiment impossible à surmonter par endroit, **notre environnement se doit d'être respecté par toutes et tous**. Car tous les

moyens supplémentaires affectés pour la propreté des rues (acquisition d'une nouvelle balayeuse en 2017, renforts d'agents, etc.) ne suffiront pas s'ils ne s'accompagnent pas des efforts de chacun. ■

— « Dans certains secteurs, les rues sont de nouveau sales juste après notre passage. Il arrive même que des personnes jettent leurs déchets devant nous sans se soucier du nettoyage qui vient d'être fait. Ce genre de comportement est démoralisant car il peut amener les habitants à croire que nous faisons mal notre travail »
Jean-Luc, service propreté urbaine. —

Chiffres clés

La propreté urbaine en chiffres

- 130 km de trottoirs
- 4 tonnes de déchets ramassés par jour en moyenne (dépôts sauvages, balayages, etc.) soit 1 400 tonnes par an
- 38 agents municipaux affectés à la propreté répartis en 5 équipes, dont 1 équipe dite « volante »
- 38 agents affectés aux espaces verts
- 3 ambassadeurs du tri qui sensibilisent... et verbalisent !
- 1 entreprise chargée de la collecte et de l'évacuation des encombrants (Veolia) et 1 affectée au ramassage des encombrants sur les marchés (le nettoyage de la voirie reste assuré par les agents municipaux)

LE SAVIEZ-VOUS ?

A chaque saison ses contraintes

Les rues du centre-ville à forte fréquentation* sont nettoyées tous les jours, y compris le samedi et le dimanche, tandis que toutes les autres rues de la ville sont nettoyées une fois par semaine. En fonction des saisons, la fréquence de nettoyage des rues peut être impactée par plusieurs facteurs. En automne par exemple, l'indispensable ramassage des feuilles mortes représente un travail supplémentaire pour les agents chargés de la propreté urbaine. « Cette activité très chronophage multiplie par 3 le temps de nettoyage d'une rue » nous explique Fabrice du service propreté urbaine. En hiver, les périodes de gel ont un impact sur le fonctionnement des aspiratrices ce qui a pour conséquence de ralentir les cadences. « Au printemps et en été, les gens sortent davantage et malheureusement certains en profitent pour jeter dans la rue, notamment en centre-ville, leurs bouteilles et autres déchets » continue Fabrice, « cela représente une surcharge de travail considérable ».

Enfin, le passage au Zéro Phyto (voir article page 26) constitue également une tâche supplémentaire pour les agents (désherbage, etc.). ■

**rues de Paris, de la Marne, de Verdun, Henri-Leduc, Henri-Janin, Jules-Guesde, avenue des Fusillés et RN6 en centre-ville*



En raison de sa forte fréquentation et de sa configuration, le souterrain de la gare fait partie des endroits les plus difficiles à nettoyer. Un nettoyage (ramassage des papiers et changement des sacs poubelle) a lieu tous les soirs de la semaine tandis que son nettoyage complet au karcher est effectué un vendredi sur deux (la fréquence a été revue à la hausse en 2017), de 22h à 6h du matin, par une équipe de 5 agents en moyenne. La tâche est longue et fastidieuse et encore une fois le respect de la propreté de cette zone après leur passage est un service rendu à tous, usagers comme employés communaux !

— « On a souvent tendance à évoquer le négatif mais je trouve qu'il faudrait aussi souligner le travail remarquable que les agents municipaux effectuent au quotidien. C'est en construisant ensemble que nous arriverons à faire bouger les choses » -
Éliane L., habitante du Plateau. —



ZOOM SUR

Les ambassadeurs du tri, sensibiliser et contrôler



Les ambassadeurs du tri sont vos interlocuteurs privilégiés en cas de doute sur la destination d'un déchet (voir pages suivantes). Ils effectuent également de

nombreuses actions d'animation, que ce soit dans les écoles, dans les centres de loisirs et en porte à porte. Au-delà de leurs missions de sensibilisation, leur rôle est également d'exercer un contrôle des prestataires (ramassage des encombrants, fournitures des bacs, déchèterie mobile, etc.).

Un doute ? Une question ? Ne restez pas sans réponse ! Les ambassadeurs du tri sont là pour vous aider à adopter les bons gestes alors n'hésitez pas à les appeler au 01 43 86 38 67 et à leur laisser un message avec vos coordonnées. Souvent sur le terrain, ils ne manqueront pas de vous rappeler au plus vite.

Vous trouverez également des informations utiles sur <http://www.ecoemballages.fr/grand-public/trier-cest-facile/le-guide-du-tri>

Aider à la propreté de nos rues en adoptant les bons gestes de tri, c'est par ici !



Trions malin au quotidien !

Jour après jour, veillons à adopter les bons réflexes. Pour bien trier, suivez le guide :



Un bac jaune pour les **bouteilles en plastique** (eau, soda, lessive, lait, lessive...), **briques alimentaires et emballages en carton** (soupes, jus de fruits, paquets de céréales, sucre...), **boîtes métalliques** (conserves, canettes...), **journaux, prospectus et magazines**.
Tout le reste (pots de yaourts, sacs plastique...) part dans votre poubelle d'ordures ménagères.



Un bac vert pour des déchets en verre. Ici vous pouvez jeter : **les bouteilles, bocaux et pots en verre** (sans bouchon, ni capsule, ni couvercle, il est inutile de les laver). Tout le reste (vaisselle, ampoules...) part dans votre poubelle d'ordures ménagères.



Un bac bleu pour les **déchets végétaux** (feuilles, herbe, taille de haies et d'arbustes, produits d'élagage d'arbres...). Les fleurs en plastique et pots de fleurs sont à déposer dans votre poubelle d'ordures ménagères. La collecte se fait d'avril à novembre.

LES DÉCHETS

Agissons, trions !

Si la Ville met tout en œuvre pour permettre de garder propres nos rues au quotidien, cet objectif ne pourra être atteint sans la volonté et les bons gestes de chacun.



Les détritrus, c'est pas dans la rue !

Papiers, bouteilles, canettes, mégots de cigarette... aucun déchet ne devrait finir par terre. De nombreuses corbeilles sont présentes dans les rues de la ville. Ces dernières sont vidées tous les jours en centre-ville par les agents de la propreté urbaine et au moins une fois par semaine dans les autres quartiers de la commune.

Pour sortir nos encombrants, on attend le bon moment !

Vous souhaitez vous débarrasser d'objets de grande dimension (literie, meubles, vélos, etc.) ? Pour que nos trottoirs ne se transforment pas en dépotoir, il est important d'appliquer quelques règles avant de déposer ces déchets de manière anarchique dans les rues.

- **Respecter les dates de dépôt des encombrants** : les jours de ramassage des encombrants figurent sur le même calendrier que les collectes sélectives, sauf pour les secteurs Blandin, centre-ville et HBM-Coteau. **Les encombrants doivent être déposés la veille au soir.** Vous avez reçu vos calendriers personnalisés en fonction de votre secteur en début

d'année dans votre boîte aux lettres mais vous pouvez également les télécharger sur www.villeneuve-saint-georges.fr/cadre-de-vie/proprete-et-dechets/trides-dechets.html.

- **Veiller à ne pas gêner le passage sur la voie publique** et à ne pas déposer un volume trop important d'objets en une seule fois.

Vous pouvez également déposer vos déchets volumineux à la déchèterie mobile du 105 avenue Antatole-France, tous les samedis de 9h à 16h (sur présentation d'un justificatif de domicile).

— En triant, nous participons tous à notre niveau à préserver les ressources naturelles mais aussi à créer de l'emploi local et à alimenter les finances de la Ville. Trier est donc bénéfique pour tous ! —

— « Des actions pourraient être envisagées avec les élus du conseil municipal des enfants pour sensibiliser leurs petits camarades, leurs parents, leurs voisins... Des plus jeunes aux plus âgés, chacun d'entre nous doit donner l'exemple en adoptant les bons gestes ! » -

Florent P., président de l'amicale des locataires CNL du Bois Matar. —



ZOOM SUR

Les déchets spéciaux

De par leur nature (produits toxiques, polluants, etc.), certains déchets doivent faire l'objet d'une attention toute particulière.



- **Les gravats, déchets de bricolage ou les déchets électriques et informatiques** (réfrigérateur, four, ordinateur, jouets à piles, etc.) **ne constituent pas des encombrants.**

- **Les déchets toxiques ou polluants** (peintures, solvants, vernis, colles, batteries, produits phytosanitaires, néons, thermomètres, etc.) sont également des déchets spécifiques.



Ces déchets doivent être apportés à la déchèterie mobile au 105 avenue Anatole-France (ouverte le samedi de 9h à 16h).

Sachez également que les magasins ont l'obligation légale de reprendre gratuitement votre ancien appareil électroménager en cas d'achat d'un nouveau modèle équivalent. C'est la **reprise « 1 pour 1 »** : 1 appareil recyclé pour 1 appareil acheté. Les piles, ampoules et petits appareils électriques sont également récupérés par de nombreuses enseignes.

- **Les déchets médicaux (seringues, pansements) sont à apporter au centre de santé Henri-Dret au 10 rue des Vignes et les médicaments non utilisés en pharmacie.**

Des sanctions pour les contrevenants



Grâce à plusieurs agents assermentés et avec l'aide des policiers municipaux habilités à dresser des procès verbaux, la municipalité s'engage à faire preuve de la plus grande fermeté à l'égard des contrevenants.

- Un dépôt sauvage constitue une infraction au Code pénal et expose le contrevenant à une amende pouvant aller de 38 à 1 500 euros.

- A ces sanctions prévues par la loi viennent s'ajouter des facturations forfaitaires en cas de dépôt non conforme ramassé par les services de la Ville (ce qui constitue une infraction au règlement de collecte de la commune). Selon le type de dépôt, l'amende sera de 150 ou 500 euros (amendes cumulables en cas de dépôts multiples).

ASSOCIATIONS

Les belles actions des bénévoles



Trois questions à Édouard Feinstein, président de l'association OSE

Votre association organise régulièrement des opérations de nettoyage avec des volontaires le long des berges de Seine et de l'Yerres, sur le parking de la gare et même dans les rues (après les inondations notamment). Depuis quand intervenez-vous sur la ville et quelles sont les améliorations que vous avez constatées ?

Édouard Feinstein : Notre première opération sur Villeneuve date de 1992 et contrairement à ce que l'on peut croire il y avait beaucoup plus à nettoyer à l'époque ! Électroménager, voitures découpées... les interventions successives et la médiatisation de ce genre d'infractions ont eu des effets visibles même s'il reste encore beaucoup à faire pour arriver à changer les comportements.

La mobilisation du plus grand nombre sur ce genre d'opérations citoyennes est donc primordiale

— Nous avons tous à gagner à nous mobiliser ! —

E. F. : Bien sûr ! Ce type d'opérations est très fédérateur même s'il n'est pas toujours évident de mobiliser les personnes. Cela prend du temps et nous devons beaucoup miser sur les nouvelles générations

pour faire bouger les choses. Il faut vraiment sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge, dans les écoles notamment. Nous avons tous à gagner à nous mobiliser !

Une quarantaine de volontaires étaient mobilisés lors de votre opération du 19 mars dernier, quelle sera votre prochaine action ?

E. F. : Notre dernière opération a permis de retirer 35m³ de déchets, soit l'équivalent de 3 bennes, des berges et du parking de la gare. Parmi les volontaires se trouvaient des jeunes du SMJ de Chevilly-Larue et les Roms amis d'Ivry-sur-Seine, les Roms du camp de l'Yerres ont quant à eux nettoyé tout leur secteur. Et une nouvelle fois le succès de cette opération a été permis grâce à l'appui de la municipalité, au renfort du bateau du SIAAP* et au soutien de nos partenaires habituels (Préfecture de Région, Département, Ports de Paris, VNF, Vacances propres, Disney, Balao, etc.). Nous attendons également des réponses positives de l'Agence de l'eau et du Ministère de l'Écologie, ce qui pourrait aider encore davantage nos opérations sur Villeneuve !

La prochaine action aura lieu dimanche 28 mai à Villeneuve Triage, entre la place Mouliérat et le Grand Mât. Rendez-vous à 9h place Mouliérat ! ■

**Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne*

Les associations mobilisées

De SOW à Femmes solidaires de Villeneuve et d'ailleurs, d'Arc-en-ciel à Pluriels94 en passant par Couleurs d'avenir, les associations présentes sur la commune sont nombreuses à se mobiliser pour organiser des actions citoyennes tout au long de l'année. Nettoyage de la Cité Kennedy, du Bois Matar et du quartier de la Passerelle, sensibilisation au recyclage avec les ambassadeurs du tri, ces belles preuves d'engagements collectifs donnent tout son sens à la notion de « vivre ensemble » et nous montrent que chacun à notre niveau nous pouvons agir pour améliorer le quotidien de tous. Merci à eux pour leur mobilisation et pour leur engagement quotidien.



— « Le 20 mai, l'Union des commerçants et des artisans sera présente aux côtés des agents municipaux pour faire bouger les choses et nous invitons tout le monde à se mobiliser ! En janvier dernier, j'avais annoncé le souhait de l'UCA de travailler en partenariat avec la Ville pour contribuer à la mobilisation contre les incivilités et cet engagement réciproque est en train de porter ses fruits. Grâce aux signalements transmis, près de 50 dépôts sauvages ont été enlevés sur la ville depuis le début de l'année et je remercie les services de la propreté urbaine pour la tâche énorme qu'ils effectuent au quotidien. De leur côté, les commerçants représentent un vecteur d'information important auprès de la population. C'est en agissant ensemble que nous pourrions y arriver. » - Joël Cappella, président de l'UCA —

AGIR ENSEMBLE

Une première grande opération citoyenne « propreté des quartiers »

Le 20 mai, soyons tous mobilisés !

Et si, le temps d'une journée, nous étions tous mobilisés auprès de ces hommes et de ces femmes qui nettoient nos rues au quotidien pour faire bouger les mentalités et réaliser un embellissement de grande envergure sur l'un des quartiers de la ville ?

Nous l'avons vu, tous les efforts humains et matériels ne suffisent pas à garder nos rues propres tant que les règles de savoir-vivre ne seront pas respectées par tous. C'est pourquoi la Ville a décidé de mettre en place une première grande opération « propreté des quartiers ».

Celle-ci aura lieu dans le « cœur de ville », sur le secteur des HBM - Écrivains - Berthelot, du mercredi 17 au samedi 20 mai, et se conclura par une journée citoyenne le 20 mai 2017.

Le principe

Pendant toute la durée de l'opération propreté, les équipes de la Ville interviendront de manière renforcée sur le secteur concerné. Nettoyage de la voirie (17 km de trottoirs) et du mobilier urbain, traitement spécifique du nettoyage de la RN6 aux abords du quartier, collecte des encombrants, embellissement des espaces verts... les agents communaux réaliseront une première étape de « lifting » avant la journée citoyenne du 20 mai (voir encadré) qui constituera la dernière étape de cette grande action et le commencement de belles initiatives à venir. ■

ET LA SUITE ?

Cette 1^{ère} opération marquera officiellement le début d'une grande campagne de sensibilisation par voie d'affichage, chez les commerçants volontaires, dans les écoles...

Une deuxième opération aura ensuite lieu à la rentrée sur le quartier du Plateau pour continuer sur cette belle lancée. C'est toute la ville qui est concernée !

Plus nous serons mobilisé-e-s et plus nous réussirons à faire bouger les choses !

Journée citoyenne

Villeneuve-Saint-Georges
Quartier Cœur de Ville
HBM - Écrivains - Berthelot

Samedi 20 mai
Journée citoyenne

Rdv place des HBM
Tous ensemble pour la propreté **à 13h**

La propreté, un combat citoyen!

Et pendant 1 mois
Grand lifting
du quartier par les équipes de la Ville

Suivez-nous sur
f et t
www.villeneuve-saint-georges.fr

RENDEZ-VOUS PLACE DES HBM

Habitants, associations, commerçants, membres des conseils citoyens... **rendez-vous samedi 20 mai sur la place des HBM (accueil des volontaires entre 13h et 14h)** pour participer à cette première grande journée citoyenne de propreté des quartiers avec les services municipaux !

Au programme : vous serez accueillis par les agents communaux avec qui vous formerez des équipes mixtes pour réaliser des tournées de ramassage des déchets (papiers, canettes, etc.) dans les rues du quartier. Tout le matériel nécessaire (gants, sacs, pelles, etc.) vous sera fourni. Des stands d'information et sensibilisation, tenus notamment avec les ambassadeurs du tri, seront présents tout l'après-midi. Nous vous attendons nombreux !

Inscriptions sur place le jour même et préinscriptions possibles sur www.villeneuve-saint-georges.fr